



ALERTE !!!! QUAND LE FONCTIONNEMENT EN MODE DEGRADE DEVIENT LE MODE NORMAL DE FONCTIONNEMENT

Ne faut-il pas alors se poser les bonnes questions ? ... La SEULE question ! Celle des moyens humains donnés pour l'accomplissement de nos missions dans un cadre législatif qui se complexifie au fur et à mesure de lois toujours plus chronophages dont la seule logique est celle de la gestion de la surpopulation carcérale.

STOP !!

Le SPIP 26, comme l'ensemble des SPIP, n'est plus en capacité d'absorber les charges de travail supplémentaires générées par l'usine à gaz de la LSC nouvelle mouture, de la DDSE ou du développement de l'ARSE ! Sans compter les exigences du ministère via la circulaire du 28/05 qui alourdit encore notre quotidien !

Le SPIP 07 tire la sonnette d'alarme sur sa problématique RH ! Il manque 2,5 postes CPIP ! Dont un poste créé mais non pourvu en CAP et un poste et demi correspondant au volume d'activités générées par les POP et le présentenciel. Mais qu'à cela ne tienne, malgré ce contexte très dégradé, le SPIP aura 3 stagiaires à prendre en charge ! Non, le SPIP 07 n'est pas en capacité de former et d'accompagner 3 stagiaires et l'y contraindre reviendrait à considérer que la formation des futurs CPIP est si peu importante qu'elle peut être confiée à un service plus que débordé qui ne doit sa survie qu'à la conscience professionnelle de ses agents.

Que dire également de la merveilleuse idée de l'ANTig qui s'inscrit dans le contexte ambiant de privatisation progressive de nos missions. Alors qu'il suffisait de renforcer les pôles TIG en effectifs, le législateur qui, visiblement, n'a rien compris à cette peine, décide que le secteur privé doit venir au secours du service public ! En considérant également que l'avenir du TIG passe par l'accroissement de son volume horaire et par la création d'une plateforme numérique ! Qui peut croire qu'une personne condamnée à effectuer 400 heures de TIG aura plus de chance de se réinsérer en travaillant 3 mois gratuitement ! Faut-il être éloigné à ce point de la réalité des personnes que nous accompagnons. Là encore, les SPIP seront en premier lieu impactés par l'absurdité de ce système et seront confrontés au quotidien aux Tigistes à qui ils devront expliquer le sens de leur peine ! Bon courage aux collègues des pôles TIG !

Dans un tel contexte, Monsieur le Président, nous tenons à vous rappeler la REP 29 selon laquelle *« les effectifs des services doivent être suffisants pour qu'ils puissent assurer pleinement leurs missions.... Si la demande est excessive, il est de la responsabilité de la Direction de chercher des*

solutions et d'indiquer aux personnels les tâches prioritaires »

Nous demandons notamment que la question des actions collectives soit débattue. Que les actions qui ont été réalisées en 2018 soient évaluées en opportunité au regard des moyens humains dont nous disposons. Il n'apparaît ni cohérent ni raisonnable de maintenir des actions qui mobilisent parfois plus d'agents que de participants ! Le volume de travail nécessaire pour chaque action collective qui ne concerne que quelques PPSMJ est sur dimensionné au regard du nombre de personnes suivies par chaque CPIP. C'est aussi une question d'éthique car c'est l'argent public qui est allègrement dépensé pour ces actions !

Monsieur le Président, les agents des SPIP 26 et 07 sont épuisés et c'est parce qu'ils sont toujours attachés à remplir leurs missions qu'ils vous demandent de les soutenir et d'apporter des réponses concrètes aux inquiétudes qui sont les leurs.

CGT IP 26/07